



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES POLITIQUES DE RÉFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS

*Atelier de revue nationale de mise en œuvre des
réformes dans les ministères et institutions de l'Etat à fin juin 2026*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du suivi des réformes, le Ministère des Finances et du Budget, à travers le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF), a organisé le 28 août 2026 la revue nationale de la mise en œuvre des réformes à fin juin 2026. Cette rencontre, tenue en visioconférence, a rassemblé plus d'une centaine de participants issus des ministères, des institutions de l'Etat, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Elle s'inscrit dans la dynamique de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 et fait suite aux réunions semestrielles de suivi des réformes.

L'objectif principal de cette revue était de dresser le bilan de l'état d'avancement des réformes inscrites au Plan de travail et budget annuel (PTBA 2026), d'identifier les contraintes opérationnelles et de proposer des mesures correctives pour sécuriser l'atteinte des résultats à fin décembre. Les résultats affichés à mi-parcours témoignent d'une dynamique soutenue, avec un taux moyen d'exécution physique de 68,4% et un taux moyen d'exécution financière de 63,3%, traduisant des avancées dans plusieurs secteurs stratégiques.

Dans le cadre des réformes de la gouvernance financière au Togo, des progrès significatifs ont été franchis. L'opérationnalisation du plan de mobilisation des recettes, porté par des réformes fiscales structurantes, la conduite d'études d'impact ex ante sur la Loi de Finances 2026 et l'élaboration de notes d'analyse stratégique renforcent la crédibilité de notre Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et consolident la souveraineté budgétaire de l'Etat.

Le secteur agricole et foncier a connu une progression à travers la sécurisation, la cartographie et la mise en valeur des terres agricoles, notamment dans les zones de Djagblé et de Kara. Ces actions renforcent la gestion du foncier rural, l'exploitation agricole et la résilience climatique.

Sur le plan numérique et administratif, le gouvernement a consolidé la souveraineté numérique en élargissant les missions de Cyber defense africa (CDA), désormais compétente dans la conception et la commercialisation de drones. Dans le même temps, l'identification biométrique s'est intensifiée avec l'extension des opérations

d'enregistrement, garantissant à chaque citoyen une identité unique et sécurisée, indispensable pour l'accès aux services publics et sociaux.

Le secteur privé bénéficie d'un accompagnement renforcé à travers l'opérationnalisation de l'Agence de développement des TPME, conçue comme guichet unique d'appui aux entreprises.

En matière de gouvernance locale, le Togo s'est doté d'une Politique nationale de décentralisation 2025-2034 et a consolidé l'autonomie financière des communes grâce à une augmentation des dotations du Fonds d'appui aux collectivités territoriales, portées à 5,5 milliards de FCFA pour les régions et 10,5 milliards de FCFA pour les communes.

La promulgation, le 24 mars 2026, de la loi cadre révisée sur l'environnement modernise le cadre juridique national et intègre les engagements internationaux en matière de développement durable. Son application s'appuie sur la création de l'Office national des aires protégées, pour consolider la gouvernance et la conservation de la biodiversité. Un projet de loi spécifique sur la gestion des aires protégées a été adopté par le Gouvernement. Il est actuellement en cours d'examen à l'Assemblée nationale.

Le classement *Business Ready 2025* de la Banque mondiale confirme la performance du Togo, qui se positionne comme premier pays réformateur en Afrique de l'Ouest et troisième en Afrique subsaharienne avec un score global de 61,52 points. Le pays devance le Bénin, le Ghana et le Sénégal, et se situe juste derrière le Rwanda et l'Île Maurice. Ces résultats traduisent la volonté ferme du Gouvernement de poursuivre, avec constance et détermination, la modernisation de l'Etat et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Ils illustrent également l'efficacité de la collaboration entre les administrations publiques, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

Conscientes des enjeux et des attentes, les autorités réaffirment leur engagement à maintenir un rythme soutenu de réformes au second semestre 2026, dans une logique de gouvernance renforcée, de transparence et de progrès partagé, pour un Togo plus résilient, plus compétitif et plus inclusif.

Fait à Lomé, le 28 août 2026